



Food and Agriculture Organization
of the United Nations

Résultats GFFA 2025

Intitulé du projet

Vers l'établissement d'un partenariat global en matière de bioéconomie pour des systèmes agroalimentaires durables

Durée du projet :

Du 1^{er} décembre 2024 au 31 mai 2025

Financement :

Ministère fédéral de l'Alimentation et de l'Agriculture (BMEL) : Fonds fiduciaire bilatéral avec la FAO

Contexte :

Les travaux de la FAO sur la bioéconomie ont débuté il y a 10 ans avec la publication du [Communiqué du 7^{ème} Sommet des ministres de l'agriculture](#) qui s'était tenu en 2015 dans le cadre du Forum mondial pour l'alimentation et l'agriculture (Global Forum for Food and Agriculture GFFA). Il a été souhaité que « *la FAO poursuive et approfondisse ses travaux sur la priorité de la sécurité alimentaire dans le contexte de la bioéconomie, mette à disposition des informations visant à approfondir le thème et donne des conseils politiques au profit de ses membres* » et constaté « que la FAO et ses partenaires offriraient une plateforme adéquate » pour des actions concrètes « *et une coopération internationale [...] indispensables pour mettre à profit les opportunités fournies par la bioéconomie durable dans l'agriculture et le développement rural tout en assurant la priorité à la sécurité alimentaire* ».

Le communiqué du GFFA 2015 a débouché sur l'élaboration du projet GCP/GLO/661/GER „Stock taking and analysis of existing national bioeconomy strategies, policies and programmes (STBP)“, suivi du projet GCP/GLO/724/GER « Towards Sustainable Bioeconomy Guidelines“ (SBG) (2017-2023) », les deux projets financés par l'Allemagne (BMEL). En 2024, des organes directeurs de la FAO tel que la 27^{ème} session du Comité des forêts ([COFO/2024/REP](#)) et la 29^{ème} session du Comité de l'agriculture ([C2025/21](#)) ont reconnu la nécessité d'une coopération

renforcée. Le projet se réfère directement à cette nécessité globale.¹

Aperçu du projet :

L'objectif principal du projet consiste à définir et à développer la conception des termes de référence (ToRs) et du cadre de gouvernance pour le **Global Partnership on Bioeconomy for Sustainable Food and Agriculture (Partenariat global en matière de bioéconomie pour une alimentation et une agriculture durables - GP-BSFA)** de manière transparente, inclusive et représentative du point de vue géographique (par des sondages et des consultations multipartites au niveau global et régional, y compris les pays membres de la FAO, les partenaires et au-delà). Les ToRs inclueront une description du mandat visé, des objectifs, des lignes directrices, de la stratégie financière à long terme, de l'adhésion, des piliers ainsi que des mécanismes de coordination et de secrétariat.

Le GP-BSFA sera un catalyseur pour :

- développer une politique, des stratégies et des projets de bioéconomie ;
- renforcer les capacités et les systèmes de connaissances ;
- créer des motivations au niveaux mondial, régional, national et sous-national,
- qui sont en accord avec les objectifs de développement durable, tout en garantissant la sécurité alimentaire mondiale et contribuant ainsi à la mise en œuvre du droit à l'alimentation.

Les résultats comprendront des ToRs détaillés et un cadre de gouvernance qui seront présentés après une série de consultations mondiales et régionales. Le projet bénéficiera de prestations de conseil rendues par des experts FAO et non-FAO, y compris du International Sustainable Bioeconomy Working Group (groupe de travail international sur la bioéconomie durable - ISBWG). Les consultations seront organisées autour des sujets concernant **l'action** nationale, les connaissances, le financement et la cohérence politique pour le développement durable. Les résultats de ces consultations visant à établir un partenariat seront également utilisés dans d'autres forums, tels que **l'initiative sur la bioéconomie du G20 sous la présidence de l'Afrique du Sud**.

Les consultations sur les priorités techniques du partenariat seront structurées autour des **quatre piliers** susmentionnés :

- **Le pilier des mesures au niveau national** se penchera sur les questions du soutien collectif des moyens visant à accélérer la mise en œuvre des mesures au niveau national et éventuellement régional, y compris le transfert technologique, les prestations de conseil, le renforcement des

¹ Pour des informations supplémentaires en langue anglaise, voir la partie **2.6 Intersectoral policies and the enabling environment for a sustainable bioeconomy** sous FAO (2024b)

capacités, la formation professionnelle, l'échange de connaissances, les coopérations trilatérales et d'autres formes de soutien technique.

- Le **pilier des connaissances** abordera les lacunes et les besoins en coopération et coordination sur les données, les critères et les indicateurs de durabilité, les conclusions obtenues et la facilitation de l'interface entre la politique et les sciences.
- Les discussions dans le cadre du **pilier du financement** devraient viser les moyens permettant de catalyser et d'accroître les ressources financières pour des projets de bioéconomie nationaux en mettant à disposition des moyens financiers, de partenariats public-privés et d'autres moyens.
- Le **pilier des synergies de développement durable** vise à intégrer les développements dans le domaine de la bioéconomie dans les cadres et mécanismes pertinents en matière de développement durable, y compris dans le commerce et les AMEs (accords multilatéraux sur l'environnement) au niveau mondial, régional et national.